



Bordeaux, le 20 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en place de l'observatoire de l'agribashing en Gironde

Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde, a installé jeudi 19 décembre 2019, l'observatoire départemental de l'agribashing qui réunit les services de l'État (police, gendarmerie, DDTM, DDPP), la chambre d'agriculture, les syndicats agricoles et professionnels avec **l'objectif de disposer d'un état des lieux exhaustif des problématiques de sécurité rencontrées par les agriculteurs et d'élaborer des solutions communes, efficaces et concertées.**

En Gironde, comme partout en France, la stigmatisation des activités agricoles, d'élevage et de vente de produits issus de ce secteur communément appelée « agribashing », conduit à une multiplication des actes d'incivilité, d'intimidation voire de violence envers les professionnels en lien avec l'agriculture, notamment sous l'action de groupuscules parfois radicaux et violents.

On constate ces dernières années **une augmentation des actions à but idéologique ou visant à nuire à l'image du monde agricole** comme la réalisation et diffusion en novembre dernier de vidéos tournées sans autorisation au sein d'un élevage porcins de Saint-Symphorien par une association de défense de la cause animale afin de dénoncer la castration (conforme au cadre réglementaire) des porcelets, ou encore, les actions des associations animalistes qui ont visé l'abattoir de Bazas quelques mois auparavant.

Dans le bordelais, l'agribashing est également perçu comme une conséquence du « **Bordeaux bashing** ». La dénonciation des produits autorisés en agriculture et en particulier en viticulture par un certain nombre de collectivités ou d'associations, est considérée par beaucoup comme le point de départ des difficultés rencontrées par les agriculteurs qui cohabitent avec des zones résidentielles.

Par ailleurs, les exploitations agricoles sont victimes d'atteintes aux biens ciblés (vols de GPS, de tracteurs ...). Sur les 10 premiers mois de l'année, **279 faits d'atteintes aux biens commis au préjudice des exploitations agricoles** ont été recensés par le groupement de gendarmerie de la Gironde, ce qui représente 1,41 % de la délinquance d'appropriation. 137 de ces faits sont des vols commis sur les exploitations (vols de petits matériels, de métaux, de carburants, de produits phytosanitaires voire de récoltes).

L'observatoire de l'agribashing veillera en priorité à détecter les menaces, évaluer leur intensité et leur évolution potentielle. Un dialogue constant avec les syndicats agricoles et professionnels, la veille des réseaux sociaux et le suivi de groupuscules radicaux, lorsqu'il y en a, permettront de mieux anticiper les menaces.

En vue de prévenir et de neutraliser toute menace, **il agira sur 3 volets :**

- la prévention avec des patrouilles renforcées, l'engagement des référents sûreté, etc ;
- l'information via les réseaux sociaux et les médias locaux ;
- l'action judiciaire (recoupement, utilisation de moyens de captation, aide au dépôt de plainte, etc) en lien avec le parquet.

Il a été décidé d'une stratégie collective :

- identification de référents dédiés au sein de la gendarmerie et de la police ;

- la mise en place d'un réseau « sms » pour transmission aux agriculteurs d'informations utiles ou de prévention ;
- mobilisation autour d'actions positives qu'elles soient pédagogiques au sein de l'éducation nationale ou auprès du grand public pour valoriser les produits locaux (circuit court, journées « portes ouvertes »).

Pour lutter contre le phénomène d'agribashing, les forces de l'ordre s'appuieront sur **la cellule nationale de renseignement et de rapprochement judiciaires (DEMETER)** créée au mois d'octobre par la gendarmerie nationale.